

Mairie de PIERRE-PERTHUIS

Séance du Conseil Municipal du lundi 28 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 28 février et à 19h45, le conseil Municipal, régulièrement convoqué le 22 février s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Elise VILLIERS, Maire.

Sont présents, Elise VILLIERS, Marianne BARITEAU, Micheline BION, Axel BOUCHAUX, Pierre De GIRVAL, Patrick GEORGE, Florence ICARD, Patrice POULIN, Régine SEUVRE

Représentés: Guillaume DUMAY par Patrick GEORGE

Excuses: Nicolas CONQUET

Absents:

Secrétaire de séance : Axel BOUCHAUX

Ordre du jour

Approbation du dernier compte-rendu du 13 janvier 2022

1. Travaux de rénovation énergétique des logements communaux -Décisions - subventions
2. Réactualisation des devis de travaux de rénovation énergétique- Décision
3. Estimation du matériel d'entretien -Décision
4. Travaux sylvicoles ONF 2022 -Décision
5. Compétence « entretien et gestion de la piscine d'Avallon » Modification des statuts de la CCAVM
6. Travaux chemins communaux - Ecoulement eaux de ruissellement

Questions diverses

Fibre optique

Bornes incendie remise aux normes.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 13 janvier 2022 : reportée

1 Travaux de rénovation énergétique des logements communaux (DE_2022_010)

Le Maire soumet aux conseillers municipaux, les devis pour l'installation d'une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière hors d'usage dans le logement communal La Ferronnière. Le conseil municipal, après débat, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise QUENON SARL d'un montant de 13 889.55€ TTC.

2 Réactualisation des devis de travaux de rénovation énergétique (DE_2022_011)

Le Maire rappelle au conseil Municipal que dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du logement communal situé au 2^{ème} étage au 2 de la rue des Acacias, par délibération n° 2021_039, le devis de l'entreprise DREAU (vélux, isolations) d'un montant de 9 096.22€ TTC a été retenu. Les délais de réception des accords de subvention ont conduit l'entreprise Dreau a actualisé son devis. Le conseil municipal, après débat, à l'unanimité, accepte le devis présenté par l'entreprise DREAU d'un montant de 9 536.47 € TTC.

3. Révision du matériel d'entretien - (DE_2022_012)

Le Maire expose aux conseillers municipaux, que les deux débroussailleuses nécessitent révision et réparation. Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise EXPERT JARDIN d'un montant de 410.97 € TTC

4 Travaux Sylvicoles Année 2022 (DE_2022_013)

Le maire informe les conseillers municipaux que les travaux de broyage des rémanents d'exploitation sur la parcelle sylvicole 23.2 sont nécessaires. Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis présenté par l'ONF d'un montant de 520 € HT - 572 € TTC.

5. Compétence « Entretien et gestion de la piscine d'Avallon- Modification de statut »

Point reporté à un prochain conseil municipal

Mairie de PIERRE-PERTHUIS

Séance du Conseil Municipal du lundi 28 février 2022

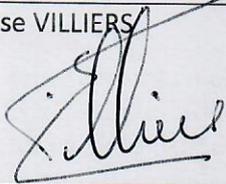
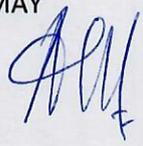
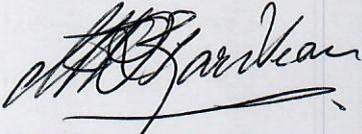
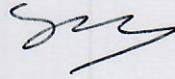
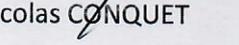
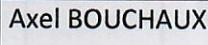
6 Travaux chemins communaux -Ecoulement eau de Ruissellement (DE_2022_014)

Le maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de canalisation d'écoulement de ruissellement du chemin communal du GR 13. Il est proposé de solliciter un intervenant Jean Luc SONNOIS pour les travaux d'écoulement de canalisation de ruissellement du chemin communal du GR 13. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les travaux de canalisation d'écoulement de ruissellement du chemin communal GR 13 et sollicite l'intervenant.

Questions diverses

Fin de la séance à 21h50

Prochain Conseil municipal :

Elise VILLIERS 	Patrick GEORGE 	Guillaume DUMAY P.P. 
Marianne BARITEAU 	Micheline BION 	Régine SEUVRE 
Nicolas CONQUET 	Pierre de GIRVAL 	Axel BOUCHAUX 
Florence ICARD 	Patrice POULIN 